
RÈGLEMENT DU CONCOURS NATIONAL DE DISSERTATION UBA BURKINA 2026

Article 1 : Objet

Le Concours National de Dissertation (NEC) est une initiative de la Fondation UBA visant à promouvoir la culture de la lecture, de l'écriture et de la réflexion critique chez les élèves du secondaire au Burkina Faso.

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à :

- Tous les élèves régulièrement inscrits dans un établissement secondaire au Burkina Faso
- Niveaux concernés : Seconde, Première et Terminale
- Âge : moins de 18 ans
- Participation individuelle et gratuite

Article 3 : Sujet de dissertation

Le sujet sera publié officiellement le **17 avril 2026** sur les canaux de communication de UBA Burkina.

Article 4 : Modalités de participation

Les candidats doivent :

- Rédiger une dissertation **manuscrite**
- Scanner leur copie en un **seul fichier PDF lisible**

La soumission se fait selon deux options :

1. En ligne :

Via la plateforme dédiée :

<https://www.ubaburkinafaso.com/concours-national-de-dissertation-de-la-fondation-uba/>

2. Par email :

À l'adresse : necburkina@ubagroup.com

Dans ce cas, le candidat doit obligatoirement préciser dans son message :

- Nom et prénom(s)
- Classe
- Établissement scolaire
- Localité
- Date de naissance
- Numéro de téléphone
- L'objet du mail devra obligatoirement être : **Dissertation NEC**

Article 5 : Date limite

La date limite de soumission des candidatures est fixée au :
8 mai 2026 à 23h59

Article 6 : Processus de sélection

Le concours se déroule en trois phases :

Phase 1 : Présélection

- Seules les **1 000 premières copies reçues** (tous canaux confondus) seront retenues
- Ces copies seront transmises à un jury d'enseignants pour correction

Phase 2 : Sélection des finalistes

- À l'issue de l'évaluation, **8 finalistes** seront sélectionnés

Phase 3 : Grande finale

- Les finalistes participeront à une épreuve de dissertation en présentiel, en conditions d'examen
- Les **3 meilleurs candidats** seront désignés lauréats

Article 7 : Critères d'évaluation

Les copies seront évaluées sur la base de :

- Compréhension du sujet
- Qualité de l'argumentation
- Structure et cohérence du raisonnement

- Maîtrise de la langue

Article 8 : Récompenses

Les lauréats et finalistes bénéficieront de récompenses définies par l'organisation (prix, certificats et lots).

Article 9 : Engagement des candidats

- Toute fraude ou tentative de plagiat entraîne une disqualification immédiate
- Les candidats finalistes devront présenter une pièce d'identité valide
- La participation au concours vaut acceptation du présent règlement

Article 10 : Dispositions finales

L'organisation se réserve le droit de modifier le calendrier ou toute disposition du présent règlement en cas de nécessité.